



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

# APPEL A PROJET JEUNESSE IV

- ▶ Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT)
- ▶ **clôture le 30 mars 2018**



# Programme de la rencontre

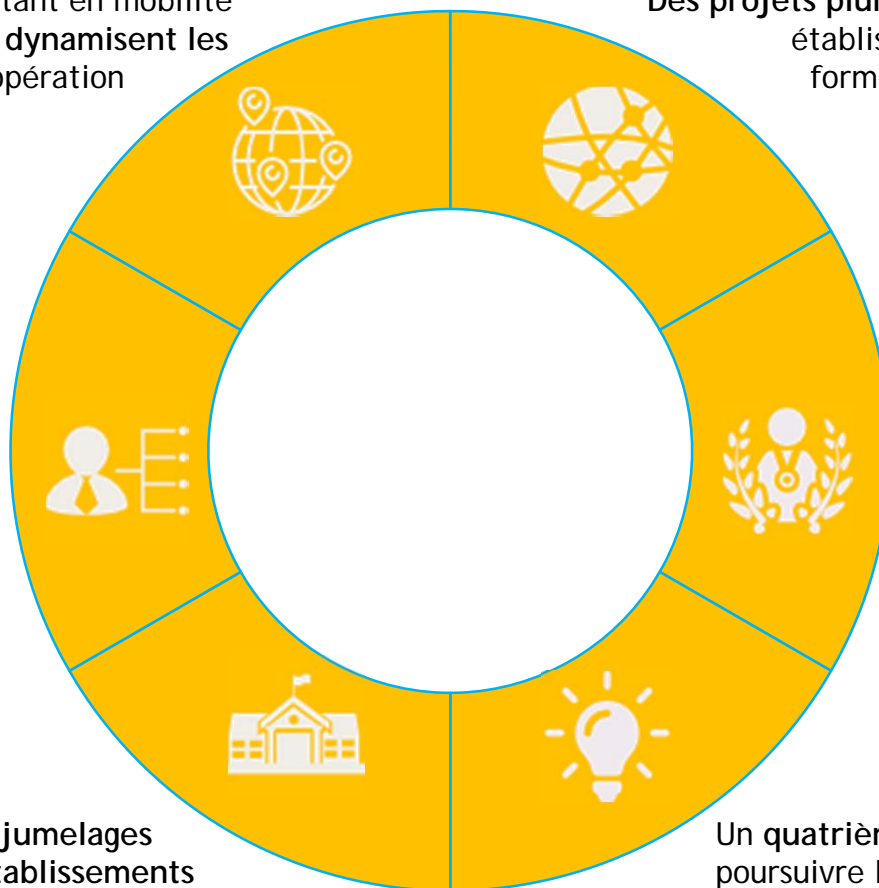
- ▶ 10 h 00 : Témoignage de la commune de CROLLES
  - ▶ Mobilité internationale des jeunes : quels impacts pour un territoire ?
  
- ▶ 11 h 00 : Intervention de France Volontaires
  - ▶ Présentation de l'Appel à Projet Jeunesse 4 et du document « Repères sur ... Evaluer l'impact »
  
- ▶ 12 h 00 : Intervention du SCD
  - ▶ Quel accompagnement dans la construction d'une mission de volontariat ?



# LA JEUNESSE DANS L'AECT / UNE PRIORITE DU MEAE

Les jeunes partant en mobilité internationale dynamisent les projets de coopération décentralisée

Des projets pluri-acteurs (associations, établissements scolaires et de formation, entreprises, etc.)



Ils acquièrent des compétences qui renforcent leur employabilité

Les 3 précédents appels à projets « Jeunesse » ont déjà permis à 828 jeunes de partir en mobilité européenne et internationale

Des jumelages d'établissements de formation professionnelle

Un quatrième appel à projets pour poursuivre la dynamique : ouvert du 6 décembre 2017 au 30 mars 2018.





- ▶ 2015 - 2016 Jeunesse I : Mobilité Internationale des jeunes
  - ▶ 43 collectivités engagées
  
- ▶ 2016 - 2017 Jeunesse II : Inclusion d'un volet formation professionnelle.
  - ▶ 74 collectivités engagées - 17 projets
  
- ▶ 2017 - 2018 Jeunesse III : Prolongement de Jeunesse II
  - ▶ 66 collectivités engagées - 19 projets
  - ▶ Cofinancement de 650 000 € du MEAE sur 1 montant global de projets de 2,5 millions

**828 jeunes partis en mobilité internationale**



## LES CIBLES DE L'APPEL A PROJET

COLLECTIVITES TERRITORIALES FRANCAISES ET GROUPEMENTS

MAITRES D'OUVRAGES des projets de mobilité  
en partenariats avec des collectivités  
territoriales étrangères

ASSOCIATIONS-CENTRE DE FORMATION/D'APPRENTISSAGE-FONDATIONS

MAITRES D'ŒUVRE des projets confiés par la  
collectivité

## LES BENEFICIAIRES DE L'APPEL A PROJET

JEUNES DE 16 à 30 ANS



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



# L'APPEL A PROJET JEUNESSE IV



2 VOLETS DISTINCTS



VOLET 1 :  
FORMATION  
PROFESSIONNELLE

VOLET 2 :  
MOBILITE  
INTERNATIONALE DES  
JEUNES DANS LE  
CADRE DU  
VOLONTARIAT



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES



## PAYS CIBLES

► Tous pays et territoires sauf :

- Maroc,
- Mexique,
- Québec,
- Sénégal,
- Territoires palestiniens



Ces pays peuvent être éligibles uniquement si le projet associe plusieurs collectivités partenaires dans plusieurs pays différents



# CONDITIONS DE FINANCEMENT DU MEAE

## ▶ Principe de base

- MEAE abonde 100% du financement apporté par la collectivité
- Jusqu'à 35% du coût total du projet

## ▶ Bonifications

- Projets portés par plusieurs collectivités
- Projets favorisant l'égalité femmes/hommes
- Projets favorisant la mixité sociales et l'implication de JAMO



▶ Déclaration préalable de l'APD et mise à jour de l'atlas de la coopération décentralisée [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr)

▶ 7% minimum/maximum 15% du budget total du projet consacré au suivi-évaluation



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES





# LES PRIORITES DE L'APPEL A PROJET

- ▶ Une attention particulière pour :
  - ✓ la réciprocité pour une appropriation des projets par les collectivités partenaires
  - ✓ La participation des collectivités dont l'action internationale est généralement moins développée (coll rurales, péri-urbaines, ultramarines)
  - ✓ L'encadrement et le suivi des jeunes
  - ✓ Les nouveaux projets
  - ✓ Un suivi évaluation de qualité (indicateurs quantitatifs et qualitatifs établis en concertation avec les partenaires du projet)
  - ✓ La participation des entreprises locales



# VOLET 1 : FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

## Caractéristiques des projets

- Echanges inter-établissements de formation
- Mobilité des apprentis et des jeunes en formation professionnelle,
- Mobilité des formateurs et des enseignants.
- Formation des formateurs.
- Gouvernance de la formation professionnelle (travailler avec le secteur privé, les partenaires sociaux, gestion des établissements et de leur animation sur les territoires).
- Structuration/Création/Renforcement des offres de formations sur les territoires et leurs articulation avec les besoins et atouts de ces derniers.
- Association organisme de formation et entreprises du territoire

minimum 15 jours  
de mobilité

Spécificités pour les secteurs  
de :

- l'agriculture,  
l'agroalimentaire, la  
forêt, la nature et les  
territoires
- l'animation socioculturelle  
et sportive
- L'énergie dans les pays en  
développement




MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

# VOLET 1 : FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

## ▶ Dépenses éligibles

- ✓ Dépenses liées à la mobilité des apprentis ou en formation pro et de leurs formateurs (transports, logements....)
- ✓ à la mise en place et/ou au renforcement d'un cursus de formation pro : échanges d'experts, e-formation, formation des formateurs, réalisation de documents de démarche-qualité d'un cursus, etc.) ;
- ✓ suivi-évaluation,
- ✓ communication et de valorisation autour du projet.

## ▶ Dépenses non éligibles

- Dépenses déjà couvertes par un autre dispositif (Erasmus+, OFQJ, OFAJ, etc.),  
 ▶ **tout dossier ne faisant pas mention de ces cofinancements sera rejeté ;**
- Dépenses d'infrastructures et/ou de matériels si elles ne se situent pas dans un ensemble d'actions cohérent ;
- Dépenses liées à des stages hors parcours de formation professionnelle ;
- Les projets de coopération universitaire ou d'échange d'étudiants de l'enseignement supérieur



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## VOLET 2 : MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES DANS LE CADRE D'UN VOLONTARIAT

- ▶ Les missions proposées aux jeunes
- ✓ s'appuient sur des dispositifs institutionnels :  
volontariats européens, VSI, VIF, VIA, VIE.
- ✓ sont d'une durée de plus de 3 mois à l'étranger,
- ✓ prennent en compte l'intégration du projet professionnel et personnel des jeunes.
- ✓ ont une visée éducative, pour le jeune et pour les publics qu'il rencontre : Education à la citoyenneté et à la solidarité internationale.



service civique,



## VOLET 2 : MOBILITE INTERNATIONALE DES JEUNES DANS LE CADRE D'UN VOLONTARIAT

### ▶ Dépenses éligibles

- ✓ Coûts de transport,
- ✓ Dépenses de logement et de restauration,
- ✓ Frais de visa et diverses formalités administratives,
- ✓ Assurance et mutuelle,
- ✓ Encadrement, formation et accompagnement,
- ✓ Suivi, évaluation et bilan,
- ✓ Frais de mission du volontaire en lien avec la mise en œuvre du projet,
- ✓ Frais de communication pour la valorisation de la mission du volontaire.

### ▶ Dépenses non éligibles

- ▶ Dépenses déjà couvertes par d'autres dispositifs



- ▶ Mentionner ces cofinancements dans le dossier sinon rejet immédiat



## MEMO TECHNIQUE

- ▶ Avant de remplir mon dossier sur le site de la CNCD je pense à :
  - Mettre à jour la fiche de ma collectivité sur l'Atlas français de la coopération décentralisée
  - Déclarer mon Aide Publique au Développement (APD)
  - Préparer mon dossier, avec mes partenaires, en amont à l'aide du formulaire Word d'aide au remplissage du dossier en respectant le nombre de caractères autorisés, disponible sur la page internet dédiée au règlement de l'AAP
  - Anticiper la signature des lettres d'intention des partenaires à joindre aux dossiers
  - Prendre contact avec le correspondant coopération décentralisée de l'Ambassade de France du pays concerné
  
- ▶ Une fois connecté, je pense à sauvegarder régulièrement.
  
- ▶ *Pour m'accompagner dans mes démarches, je consulte les guides pratiques pour les téléprocédures de la DAECT, disponible sur le site :*

[www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd), rubrique « Ressources et bibliothèque de l'AECT »



## DEPOSER SA CANDIDATURE

DEPOT EN LIGNE DES COLLECTIVITES CHEFFE DE FILE AVANT LE  
30 MARS 2018

REPONSE AUX PORTEURS DE PROJETS AVANT LE  
15 JUIN 2018



Pour consulter le règlement :  
[www.diplomatie.gouv.fr/cncd](http://www.diplomatie.gouv.fr/cncd)

Pour déposer une demande de  
cofinancement: [www.cncd.fr](http://www.cncd.fr)



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

## LES PARTENAIRES DE L'APPEL A PROJETS





## MODALITES PRATIQUES / CONTACTS UTILES

- ▶ **DAECT/MEAE** : [lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr](mailto:lisa.bonnet@diplomatie.gouv.fr)
- ▶ **France Volontaires** : [pierre.revel@france-volontaires.org](mailto:pierre.revel@france-volontaires.org)
- ▶ **Occitanie Coopération** : [abouniort@oc-cooperation.org](mailto:abouniort@oc-cooperation.org)
- ▶ **Ministère de l'éducation nationale**, Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative - Bureau des relations internationales :  
[djepva-sdlc@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:djepva-sdlc@jeunesse-sports.gouv.fr)
- ▶ **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**, Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche - Bureau des relations européennes et de la coopération internationale
- ▶ **Agence du Service civique** - Pôle animation territoriale : [animation.territoriale@servicecivique.gouv.fr](mailto:animation.territoriale@servicecivique.gouv.fr)
- ▶ **Fondation Schneider Electric** : [francois.milioni@schneider-electric.com](mailto:francois.milioni@schneider-electric.com)



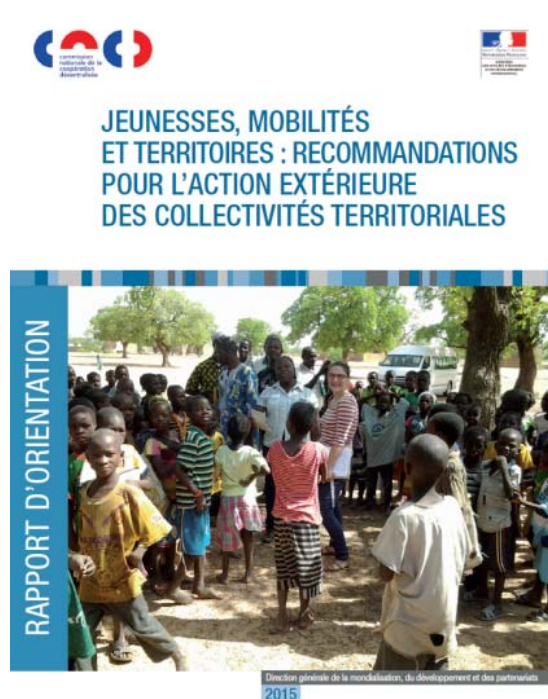
## RESSOURCES UTILES

[www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)  
[www.f3e.asso.fr](http://www.f3e.asso.fr)



MINISTÈRE  
DE L'EUROPE ET DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES





[www.resacoop.org](http://www.resacoop.org)



[www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)



[www.scd.asso.fr](http://www.scd.asso.fr)

MERCI DE VOTRE ATTENTION

